Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 33 (1904)

Heft: 21

Rubrik: Correspondance

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

1. On a employé 44,8 m² de tôle pour couvrir un toit plat mesurant 8, 75 m de long et 4,8 m. de large. La tôle employée pour les joints et les rognures représente quel % de la surface du toit? — Rép. $6\frac{2}{3}$%. *(Communiqué par A. P.)*

BIBLIOGRAPHIE

Le Traducteur, journal bimensuel, destiné à l'étude des langues allemande et française. Abonnement, 6 mois 2 fr. Les jeunes gens qui désirent se perfectionner dans l'une ou l'autre des deux langues tireront certainement grand profit de cette petite feuille, recommandée par plusieurs revues pédagogiques. — Numéros spécimens gratis et franco sur demande par l'administration du *Traducteur*, à la Chaux-de-Fonds (Suisse).

CORRESPONDANCE

Conférence régionale à Pont.

Cette conférence des instituteurs de la Haute-Veveyse eut lieu, le samedi, 16 juillet.

L'ordre du jour présenté par la maîtresse de l'école, portait :

a) 1° Une leçon de chose commune aux deux cours supérieurs, sur le pommier; 2° une composition tirée du même sujet; 3° un exercice de calcul; 4° une leçon de dessin donnée aux trois cours de l'école.

b) Au cours moyen : une leçon de lecture et une de grammaire tirées encore du même chapitre.

c) Au cours inférieur : 1° un exercice de calcul écrit; 2° un autre de calcul oral; 3° une leçon de lecture.

M. l'Inspecteur nous avait recommandé, à la dernière conférence, de préparer ces différentes leçons. Les maîtres qui doivent enseigner sont désignés par le sort

La leçon de chose échoit à la rév. Sœur de l'école moyenne de Semsales. A l'unanimité, la leçon est jugée excellente. La maîtresse, ayant à sa disposition un rondin de pommier, des fleurs, des fruits et une branche intéresse non seulement ses petits élèves, mais encore tous les maîtres présents.

M. l'Inspecteur fait remarquer qu'une fleur ayant les ressemblances de celle du pommier aurait avantageusement servi. Il nous rend attentifs au fait que certaines leçons de choses doivent se donner en leur temps et saison. Ici, la leçon aurait pu être divisée.

La composition et la leçon de lecture sont données par la rév. Sœur de l'école des filles de Porsel. La maîtresse a pris comme thème la comparaison du pommier et du sapin; les élèves ayant des connaissances et sur l'arbre fruitier et sur l'arbre forestier pouvaient aborder ce sujet.

M. l'Inspecteur fait remarquer que le canevas contient quelques

répétitions inutiles; ce qui convient au pommier peut aussi, d'une certaine façon, s'adapter au sapin; l'appel aux connaissances des élèves est nécessaire. Un canevas doit toujours être soigneusement établi.

Dans la lecture, la prononciation laissait à désirer. Il ne faut pas interrompre trop souvent les élèves, car souvent ils ignorent quelle faute ils ont faite. La phrase achevée, la correction où l'explication suivent.

M. l'Inspecteur insiste encore sur la nécessité de l'intuition ; presque toutes les expressions du morceau étaient incompréhensibles sans elle. Comment, dit-il, sans montrer la chose, faire comprendre le sens des expressions : « branches étalées, écorce grisâtre, couches fibreuses de l'aubier, couches foncées, un tissu lâche et spongieux, feuilles ovales, feuilles cotonneuses... etc. ? »

L'intuition seule pouvait donner à l'enfant la juste idée de ces différents termes.

M. l'instituteur Gauderon continue par la préparation du calcul écrit. Le maître explique quelques problèmes sur les surfaces. Ce travail est reconnu bon, mais on signale la tendance du maître qui, pour animer sa leçon, se presse un peu trop de donner lui-même la réponse. L'explication du mot *densité* aurait mieux fait comprendre la solution du problème.

La leçon de grammaire, de l'avis de tous, a été bien donnée. La préparation du devoir écrit aurait pu se simplifier. M. l'Inspecteur nous montre, en quelques coups de craie, cette réduction : Trois colonnes divisent le tableau. Livre en main, il transcrit : à la 1re colonne : Le pommier *appartient;* à la 2e : l'infinitif, *appartenir* et à la 3e : conjugaison *deuxième*, etc. Chacun goûte cette manière de procéder, car il est nécessaire de mettre le sujet et le verbe ensemble.

La partie pratique de la conférence se termine par une leçon de dessin aux trois cours donnée par le secrétaire de la conférence. Les deux cours supérieurs dessinent une plante de trèfle commun, tandis que le cours inférieur s'exerce à reproduire une épingle de chapeau et un crayon.

La manière de procéder est celle qui est enseignée actuellement à l'école normale de Hauterive.

« Le dessin doit commencer dès la 1re année de l'école primaire et comme la première phase de l'éducation des facultés de perception doit être intuitive, il faut que ces facultés naissantes obéissent aux seules lois de leur évolution naturelle et se manifestent librement. Les premiers essais de l'enfant seront donc des jeux dans lesquels il s'exercera à manier l'instrument graphique mis à sa disposition, peu importe si ce qu'il donne est informe.

« Au cours inférieur, cet enseignement aura un caractère général; le dessin aidera à comprendre les mots de la langue maternelle qui expriment les nombres, la grandeur, les mouvements, la forme et la couleur des choses. »

C'est à quoi le maître a essayé de se conformer dans la leçon donnée aux petits. On a trouvé le motif de la leçon qui s'adressait aux deux autres cours simple et bien connu des élèves.

On a signalé que le maître aurait dû indiquer, dès le commencement, le travail à exécuter et dire le pourquoi de la division de la feuille de papier. Etant renseignés, les élèves n'auraient peut-être pas fait fausse route ou de fausses lignes. Il est certain que quelques expli-

cations de plus, soit sur la disposition, soit sur le sujet à reproduire auraient rendu la leçon plus profitable.

M. l'Inspecteur recommande de ne pas laisser effacer trop souvent les traits que l'on a ébauchés ; les élèves ne perdent pas ainsi tout leur temps à manier la gomme. Le dessin a pour but de donner à la main une grande dextérité, c'est avant tout un art ; il ne faut donc pas se montrer, surtout au commencement, trop exigeant ; c'est en reproduisant plusieurs fois les mêmes lignes, les mêmes objets que l'on aquerra la dextérité voulue.

Toutes les leçons du jour ayant roulé sur le pommier, M. l'Inspecteur termine la discussion en disant que la concentration aurait été mieux observée encore en faisant dessiner la feuille de pommier. Toutefois, il ne faudrait pas pousser trop loin ce principe de la concentration. Ne faisons pas de notre enseignement un lit de Procuste.

Après une discussion nourrie sur la meilleure manière d'enseigner le dessin, la séance pédagogique est levée puis un rafraîchissement est offert gracieusement par Mlle Dervey. Au nom des membres de la conférence : merci. F. G.

Chronique scolaire

Roumanie. — Les classes de demi-temps fonctionnent en Roumanie depuis 1902. D'après l'horaire, la 1re division ne vient à l'école que dans l'après-midi, les 2e et 3e que dans la matinée. De cette manière, l'instituteur n'a plus à s'occuper que de deux séries d'élèves le matin, d'une seule l'après-midi. On a prétendu que cet horaire réduisait, à l'excès, le temps passé à l'école. Vraie en théorie, l'objection ne semble plus avoir de valeur en pratique : en deux ou trois heures on travaille plus qu'autrefois en cinq heures. — De plus, avec le nouvel horaire, les enfants restent à la disposition des parents une grande partie de la journée, et ceux ci sont plus empressés à les envoyer à l'école le matin ou l'après-midi. L'expérience a été si concluante que la réforme, appliquée d'abord dans quelques écoles, a été généralisée et étendue à toutes les écoles du royaume.

Fribourg. — Samedi, 26 novembre, les Inspecteurs scolaires se sont réunis en conférence à Fribourg, sous la présidence de M. Currat, inspecteur de la Veveyse. La séance a commencé à 8 heures du matin, et, dans l'après-midi, une séance de relevée a été nécessaire pour absoudre les nombreux tractanda portés à l'ordre du jour. M. l'inspecteur Barbey, secrétaire de la conférence, voudra bien nous donner communication, dans le prochain numéro du *Bulletin*, des décisions qui peuvent intéresser le personnel enseignant.